



DG Éducation et culture

Programme «Culture»



European Heritage Days
Journées européennes
du patrimoine



COUNCIL
OF EUROPE CONSEIL
DE L'EUROPE

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE
une action conjointe du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne

FORMULAIRE D'EVALUATION 2010

I. Pays

Pays : BELGIQUE – Région de Bruxelles-Capitale

Date : 18 et 19 septembre 2010

Thème : Pierre & Co

II. Organismes responsables et/ou impliqués dans la coordination et l'organisation des JEP dans le pays (si changements)

Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale

III. Thème 2010

a) Comment avez-vous souligné et développé le thème au travers des JEP ?

Par l'ouverture de lieux y correspondant et l'organisation d'activités spécifiques

b) Quel a été l'intérêt du public pour ce thème ?

Très intéressé

IV. Participation

a) Nombre de sites et monuments ouverts au public (et éventuelle répartition géographique par villes ou régions) :

111 lieux ou sites repris au programme

b) Nombre d'autres événements/animations proposés (veuillez détailler) :

visites guides dans près de 60 lieux et une septantaine d'activités (promenades, expositions, balades à vélo, circuits en bus...) en dehors des lieux

c) Nombre de visiteurs (basé sur les entrées aux sites) :
près de 100.000 visites

d) Autre :
.....

V. Description du public participant aux JEP

Public varié : personnes de tous âges ; public individuel et familial

VI. Analyse médiatique

a) Quel matériel promotionnel utilisez-vous et comment le distribuez vous ?
brochures et affiches largement diffusées, notamment par des circuits professionnels

b) Quelle est votre stratégie médiatique (presse écrite, radio, télévision, internet ou autres) ?

organisation d'une conférence de presse + informations au cas par cas

c) Quelles ont été les retombées médiatiques des JEP (combien de programmes télés, d'articles dans la presse, etc.) ?

nombreux articles

VII. Visibilité de la dimension européenne des JEP

Peu reprise par les medias. Utilisation du slogan « L'Europe. Un patrimoine commun »

VIII. Analyse financière

a) Comment les JEP sont-elles financées ? (budgets publics, sponsors privés, etc.) :
Budget public.

b) Quel est le budget total alloué aux JEP (précisez sa répartition) :

"A la demande du coordinateur JEP, cette information est uniquement disponible pour le Secrétariat."

c) Implication de bénévoles :

La plupart des activités et des guides sont rémunérés. Peu de bénévolat

d) Respect de la gratuité pour le public :

OUI

e) Autre :

.....

IX. Activités réservées à la jeunesse

a) Des activités spécifiques ont-elles été organisées pour la jeunesse ?

Plusieurs activités pendant le week-end et organisation du Lundi du Patrimoine destiné spécifiquement aux écoles

b) Du matériel éducatif spécifique a-t-il été fourni ?

Textes pour les rallyes

X. Analyse historique

a) Depuis quand les JEP sont-elles célébrées dans le pays ?

1989

b) Brève description de l'évolution des JEP depuis leurs débuts jusqu'en 2010 :

En Belgique, les Journées du Patrimoine sont organisées depuis 1989. La première année, elles eurent lieu à deux dates différentes: en mai pour la communauté française et en septembre pour la communauté flamande. Dès 1990, les Journées du Patrimoine se déroulèrent le même jour dans les trois régions.

Jusqu'en 1993 compris, c'est la Fondation Roi Baudouin qui assurait la coordination des Journées du Patrimoine, assistée d'un comité organisateur reprenant des membres de différentes instances. Depuis 1994, l'organisation des Journées du Patrimoine a été reprise par la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

C'est également depuis 1994 que l'on parle des Journées du Patrimoine car la durée de l'événement est passée d'une journée à deux jours.

L'ouverture de lieux en fonction d'un thème particulier se pratique depuis 1991. Depuis l'instauration d'une thématique, la Région de Bruxelles-Capitale s'est toujours tenue à ne reprendre que des lieux y répondant.

Le nombre d'activités (dans les lieux ou en dehors) n'a cessé de croître depuis la création des Journées. Cela répond aux exigences d'un public de plus en plus demandeur d'encadrement et d'une volonté d'une démarche pédagogique plus grande.

c) Les JEP sont elles aussi populaires qu'au début ? (plutôt plus ou plutôt moins ?)

Oui

XI. Logos utilisés

Journées européennes du Patrimoine et Région de Bruxelles-Capitale

XII. Bilan global de l'édition 2010

Très positif

XIII. Qu'attendez-vous de la coordination des JEP au niveau européen du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne ?

Transmis de l'information relative aux JEP dans les autres pays. Réalisation d'un petit texte général de présentation des JEP qui pourrait être repris dans les brochures et sur les sites web des différents pays.

XIV. Une enquête sur le Forum « Patrimoine culturel, Participation, Prospérité » (Istanbul, 1-2 octobre) a été réalisée. Si approprié, merci de nous informer si le format du Forum suivi de la réunion annuelle des coordinateurs répondaient à vos attentes :

Il y avait trop d'intervenants pour le temps imparti. La salle et les tables ne se prêtaient pas très bien au format du forum (voir remarques communiquées par Paula Dumont)

XV. Pensez-vous que la réunion des coordinateurs devrait aussi comporter une formation pour l'organisation des JEP dans votre pays ?

Une formation qui pourrait aider à l'organisation dans les différents pays, oui mais il faudrait que cela soit très général car les pays n'ont ni le même budget ni la même méthode d'organisation. Un thème du style « comment synthétiser les informations pour la presse » ou « comment intéresser la presse aux JEP et à leur dimension européenne » pourrait être intéressant pour tous.

XVI. Quelle est la valeur ajoutée d'une coordination au niveau européen ?

Pour certains pays, l'aide que fournit/pourrait fournir le bureau de coordination est précieuse et le fait d'avoir ce bureau au niveau européen permet peut-être de faciliter les démarches chez eux.

XVII. Que pensez-vous du nouveau site web www.jep.coe.int ? Comment peut-il être amélioré ?

On pourrait y mettre les PDF des brochures-programme de chaque pays.

XVIII. Thème et dates choisis pour 2011 (si vous les connaissez déjà)¹

Dates : 17 et 18 septembre 2011 + 19 septembre (Lundi du Patrimoine)

Thème : Restaurations et conservation

XIX. Autre/Remarques

.....

¹ Une demande plus détaillée concernant les dates et thème de 2011 sera envoyée aux coordinateurs au début de 2011.